



Réunion commission cycliste FSGT 34

19 Mai 2015

PRESENTS :

Jean Marc Beaumont, Montagnac AC, Francis Combet, GS Sétois, Claude Coutal, GS Sétois, Jean Philippe ARNAL, Team CRES, Maryse Laussel, CCS34, Richard Lefèbvre, Montagnac AC, Laurent Oullié, TBC34.

EXCUSES :

Nicolas Massart, TBC34.

Raymond Sisterne, Pèzenas VCLL.

Avant d'examiner les points à l'ordre du jour de la présente réunion, le Président demande que soit fait un debriefing de la course du Caylar, prélude au championnat de France.

Points à voir plus précisément :

- Nettoyage du circuit,
- Equiper les signaleurs de balais,
- Déplacement de la ligne d'arrivée,
- Demander au fermier de ne pas sortir son tracteur comme ce fut le cas lors de la course passée
- Revue du positionnement des signaleurs et de leur nombre.

Lecture de la lettre d'Hérault sport concernant l'attribution de dotation : 250 euros + podium + voiture ouvreuse.

Demander au Comité Départemental une aide en gadgeterie.

Jean Philippe nous parle des bidons commandés.

Ordre du jour de la réunion :

Courses passées :

Course du Caylar : le Vendredi 193 inscrits

Le Samedi (CLM) 35 individuels, 7 duos, une équipe de 4.

La course s'est passée dans de très bonnes conditions même s'il y a quelques points à rectifier, qui ont été vus précédemment.

Course de Villemagne :72 inscrits. Le départ de la course a eu lieu à Villemagne l'Argentière, l'arrivée à Hérépian face à la cave coopérative.

Là aussi, la course s'est passée dans d'excellentes conditions même si l'on a eu à déplorer un accident.

Course à venir :

Saint Félix de Lodez (Terrasses du Larzac) le dimanche 31 Mai. Cette course sert de support au championnat départemental 2015.

Chronométrage : Francis confirme qu'en 2016 il ne fera plus les chronométrages des courses. Il semble qu'il soit compliqué de trouver quelqu'un pour officier. Il suggère que chaque club organisateur ait un de ses membres qui puisse faire fonctionner le système pour les courses qu'il organise.

Il se tient à disposition de ceux qui le souhaitent pour leur faire une formation.

Problème des transpondeurs « égarés ». Lors des deux courses passées un certain nombre de transpondeurs n'ont pas été restitués.

Le club organisateur est seul responsable de la gestion des transpondeurs (attribution au coureur et récupération) et devra donc payer les manquants (60 euros TTC l'un).

Devra-t-on, comme pour le championnat national demander au coureur un chèque caution (70 euros) ? La question est à étudier.

Questions diverses :

La course des Avants Monts qui se déroulera les 13 et 14 Juin rentrera en compte au titre du quota à respecter pour l'inscription au championnat national du Caylar (pour ceux qui feront cette course bien entendu !).

PROCHAINES REUNIONS DE LA COMMISSION :

- Mardi 9 Juin à 19 heures, à Montpellier, maison départementale des Sports. (réunion pour la sélection des candidats Hérault au championnat national des 4 et 5 juillet à Le Caylar)
- Mardi 23 Juin à 19 heures, à Montpellier, maison départementale des Sports. (préparation championnat national).

Fin de l'ordre du jour.